

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
23/07/2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement
2015-63

1. Intitulé du projet

Projet de réaménagement de la station du Mont-Dore

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAEM des remontées mécaniques du Mont-Dore

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Patrick DEAT

RCS / SIRET

3 8 0 4 1 4 8 2 1 0 0 0 2 1

Forme juridique

SAEM

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°: Travaux ou constructions soumis à permis de construire sur le territoire d'une commune dotée (...) d'un PLU (...) n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale	36°: Non concerné: au total l'opération crée une Surface de plancher < 10 000m2 (environ 2800 m2)
38°: Construction d'équipements culturels, sportifs ou de loisirs	38°: Équipements susceptibles d'accueillir moins > 1000 personnes mais < 5000 p (1225 personnes)
40°: Aires de stationnement ouvertes au public	40°: Création de 150 places de parking supplémentaires. La commune est actuellement dotée d'un POS qui n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.
41°: Remontées mécaniques	41°: Non concerné: Utilisation d'installations existantes (dont la remise en service d'un téléphérique)
42°: Pistes de ski	42°: Extension de l'espace ludique, réaménagement du pied de station sur < 4 ha (environ 1,5 ha)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à réaménager le domaine skiable du Mont-Dore, comprenant:

- la rénovation et l'extension des gares aval des deux téléphériques
- la remise en service d'un téléphérique existant (sans modification substantielle, seules les cabines existantes seront remplacées par des cabines en verre).
- extension de l'espace ludique et et du secteur d'apprentissage
- Création de parkings supplémentaires
- la rénovation et l'extension de la gare amont des téléphériques.

4.2 Objectifs du projet

- Proposer un nouveau concept touristique
- Proposer de nouveaux services (commerces, restaurants...)
- Améliorer l'espace débutant

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste à :

- créer les extensions des bâtiments existants
- Terrasser et aménager les équipements extérieurs (zones de ski pour débutants, zone de parkings, abords des bâtiments)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Utilisation liée à l'exploitation du domaine skiable.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- = Loi sur l'eau (rubrique 2150 : Rejets d'eaux pluviales)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise globale de la zone de travaux:	5 ha environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Domaine skiable du Mont-Dore (Puy-de-Dôme)	Long. <u>2</u> ° <u>48</u> ' <u>57</u> " E Lat. <u>45</u> ° <u>32</u> ' <u>29</u> " N
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "
	Communes traversées :
	Commune du Mont-Dore

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site du projet correspond d'ores et déjà à un usage lié à la station du Mont-Dore

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Secteur référencé en zone UL et NDK au Plan d'Occupation des Sols approuvé le 06/05/1999

Actuellement le POS actuel (Zone NDK) ne permet pas la réalisation de restaurant ou de commerce tel qu'il est prévu dans le projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non

☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	Le projet est concerné par : - ZNIEFF Type I " Haute vallée de la Dordogne" - ZNIEFF type II "Les Monts-Dore"
en zone de montagne ?	☒	☐	Le projet se situe sur le domaine skiable du Mont-Dore
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	La commune du Mont-Dore n'est pas une commune littorale
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Le projet se situe dans le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne A noter la présence de la RN de Chastreix-Sancy à proximité
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	La zone d'étude n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	La zone d'étude n'est pas concernée par cette catégorie.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	La zone d'étude n'est pas concernée par cette catégorie.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La commune du Mont-Dore est soumise à un plan de prévention des risques naturels (approuvé en décembre 2008) et du risque d'inondation (approuvé en décembre 2008)
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	D'après la base de données BASOL, aucun site pollué n'est recensé sur la zone d'étude.
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerné par une zone de répartition des eaux
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerné par un captage d'eau potable ou périmètre de protection
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Le projet est concerné par le site inscrit du Sancy
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Le projet se situe en proximité immédiate des sites N2000 suivants: - "Les Monts-Dore" - "Rivières à Loutres"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	Aucun monument historique n'est présent sur et à proximité de la zone d'étude. A noter que la Dordogne est labellisée par l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☒	☐	Les prélèvements d'eau seront liés à l'utilisation de l'eau potable.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Drainage superficiel de la base du remblai
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les terrassements sont à l'équilibre
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	Les terrassements sont à l'équilibre
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Les investigations de terrain permettront d'évaluer les incidences du projet sur la biodiversité.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Les incidences du projet sur les zonages définies précédemment devront faire l'objet d'une analyse

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Les espaces naturels concernés correspondent à des secteurs anciennement remaniés et utilisés actuellement dans le cadre de l'exploitation du domaine skiable
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	La zone d'étude n'est pas concernée par un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est soumis à un risque sismique (niveau faible), à un risque de mouvement de terrain (aléa faible à moyen) et un risque inondation (aléa fort)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	De par sa nature, le projet n'engendrera aucun risque sanitaire.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Uniquement durant la phase de travaux (lié au chantier). En phase d'exploitation, le projet n'est pas de nature à engendrer davantage de bruit que la situation actuelle
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature à induire des nuisances olfactives.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Les seules vibrations possibles sont liées au chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? ☐ Est-il concerné par des émissions lumineuses ? ☐	☒	☒	Le projet n'est pas de nature à induire des émissions lumineuses.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? ☐	☒		Aucun rejet de polluants dans l'air n'est envisagé.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? ☒ Si oui, dans quel milieu ?	☐		Les rejets possibles concernent l'eau pluviale (à étudier)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? ☒	☐		Les effluents produits correspondent aux rejets d'eaux usées (via le réseau existant)
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? ☒	☐		Au vu de la nature des travaux, le projet pourra entraîner un impact paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? ☐	☒		Le consiste à réaménager un secteur de domaine skiable existant. Par conséquent, il n'y aura pas de modifications sur les activités humaines

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet n'est susceptible d'avoir des effets cumulés avec le présent projet.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

Le Mont-Dore n'est pas une commune transfrontalière.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la nature du projet et des enjeux présents sur le site, la réalisation d'une étude d'impact apparaît comme nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; ☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; ☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; ☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; ☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; ☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

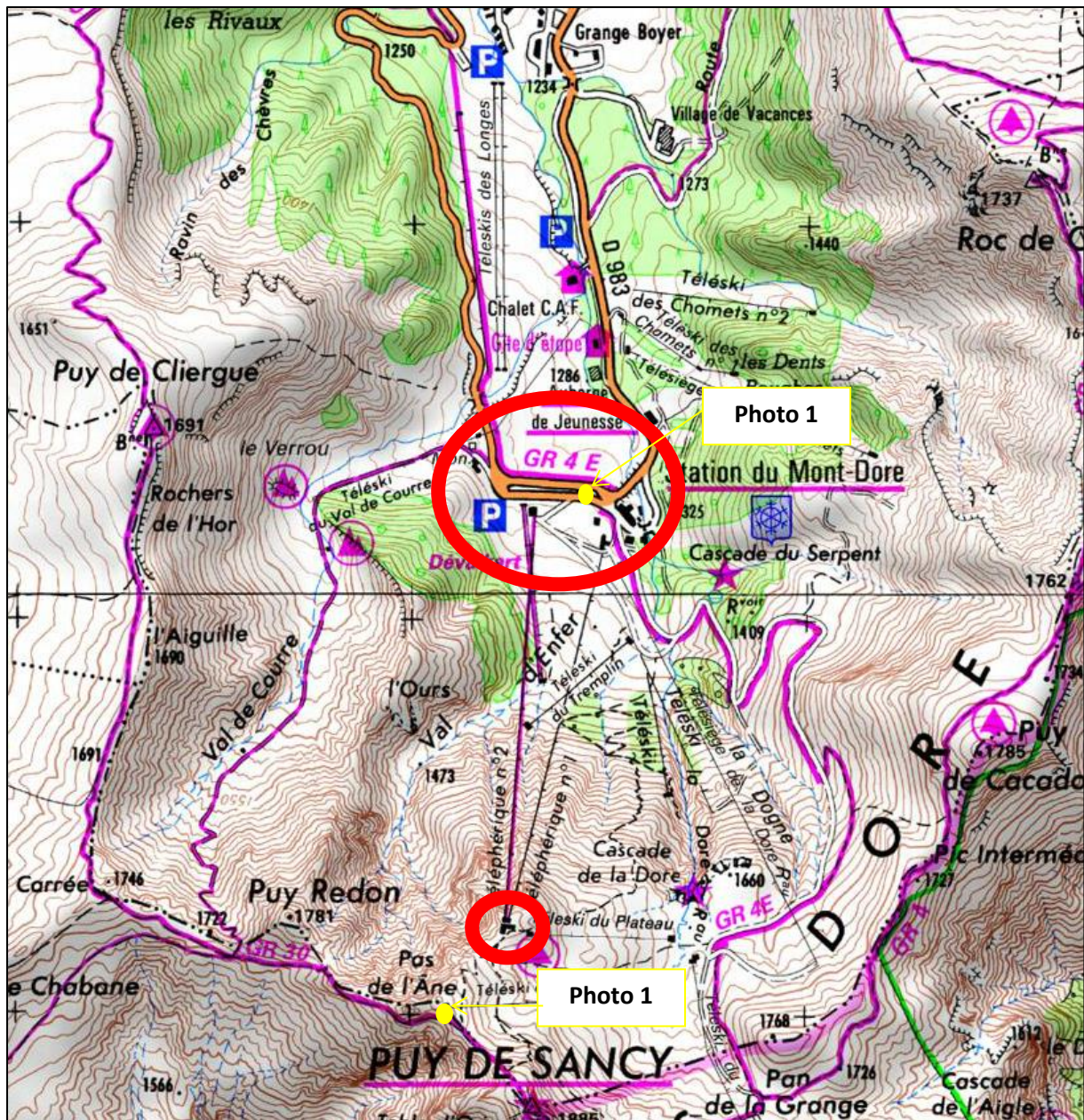
Mont-Dore

le,

7 Juillet 2015

Signature

**SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES
DU MONT-DORE**
Le Pied du Sancy
63240 LE MONT-DORE



Plan de situation du projet

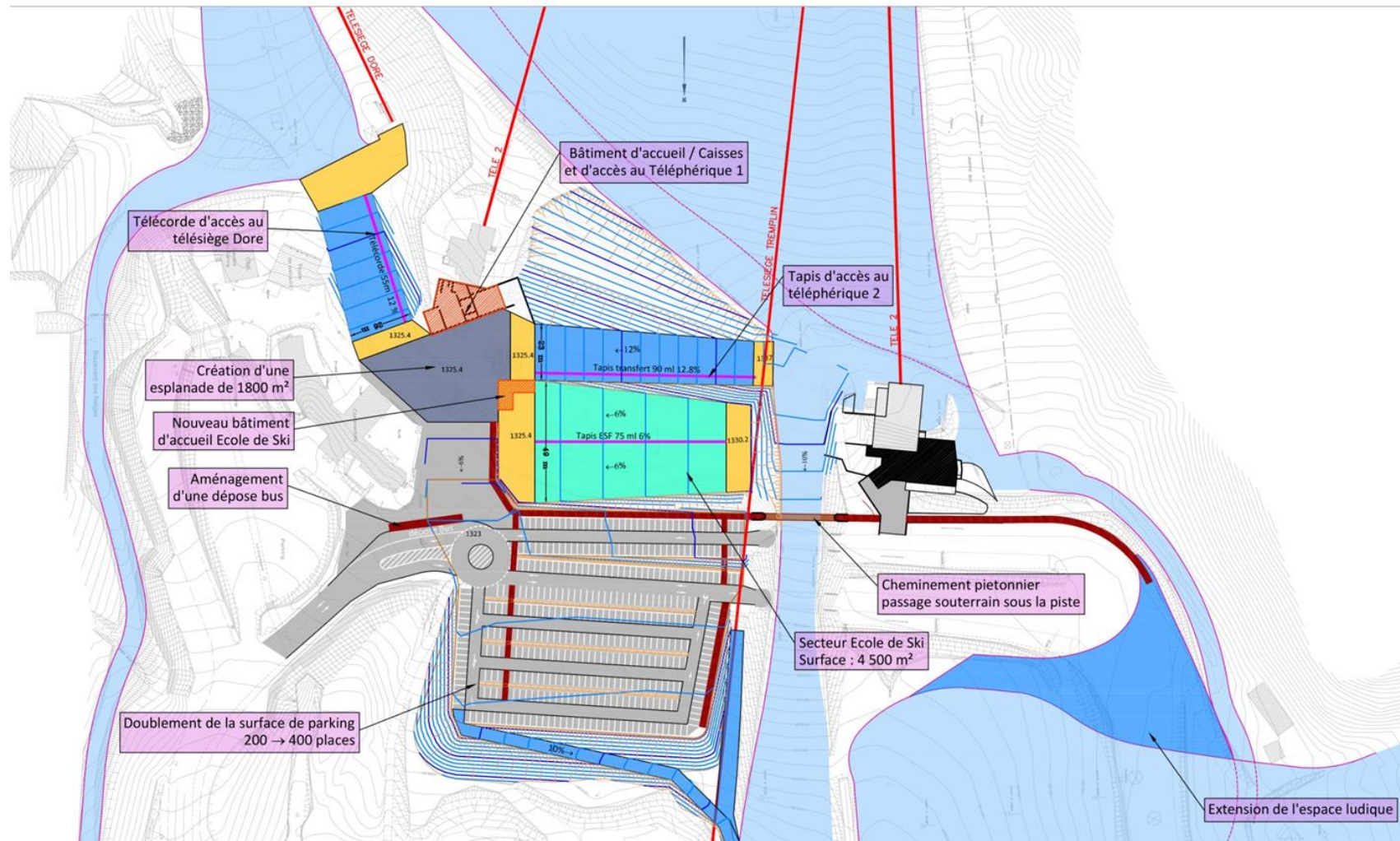


Photo 1 : Vue sur les gares de départ des téléphériques



Photo 2 : Vue sur la gare d'arrivée des téléphériques

Restructuration des espaces



Plan du projet